

FICHE DE POSTE
Coordonateur de bassin - DOCUMENTATION

Inspection Pédagogique
Etablissements et vie scolaire
Académie de Guyane

Condition pour être candidat	Professeur-e documentaliste titulaire ou contractuel-e.
Localisation du poste	Bassin de l'établissement d'exercice.
PROFIL DU POSTE	
Fonction	Coordonateur de bassin.
Domaine d'activité	Intégré dans l'équipe EVS académique, le coordonateur travaille en étroite collaboration avec le chargé de mission et d'inspection. Le coordonateur est un relai essentiel sur le bassin de formation dans la mise en place de la politique éducative académique. Le coordonateur peut être amené à être correspondant du groupe académique climat scolaire.
Missions	<ul style="list-style-type: none"> -Contribuer au recensement des besoins en formation et des attentes des acteurs du terrain. -Concevoir les contenus et les activités des trois réunions annuelles en lien avec les besoins recensés. -Procéder à l'ouverture administrative des stages. -Planifier et animer les regroupements : assurer la logistique, cadrer les interventions, conduire les débats, rendre compte sur le site académique. -Faciliter le lien entre l'inspection, les chefs d'établissement et les professeurs-documentalistes dans les établissements. -Favoriser les échanges de pratiques professionnelles entre les acteurs du bassin de formation. Valoriser et s'appuyer sur les compétences existantes des collègues. -Développer la mutualisation et la production de ressources professionnelles via le site EVS et les Edu'Bases. -Construire des partenariats en lien avec les besoins professionnels. -Proposer des outils permettant la cohérence des pratiques.
COMPÉTENCES REQUISES	
Qualités requises	<ul style="list-style-type: none"> -Aptitude au travail d'équipe, sens de la communication (relation avec l'inspection, les collègues, les chefs d'établissement...). -Dynamisme, sens de l'organisation, disponibilité et esprit d'équipe. -Capacité d'animation, d'impulsion et de communication écrite et orale. -Esprit de synthèse et qualités rédactionnelles. -Maîtrise de l'outil informatique et des technologies de l'information et de la communication. -Bonnes connaissances sur le fonctionnement de l'EPL, son pilotage et de façon plus générale sur l'organisation du système éducatif. -Maîtrise des enjeux et des actualités du métier. -Une inscription au CAFFA sera encouragée.
MODALITÉS ORGANISATIONNELLES	
Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> -Présence à deux demi-journées de réunions de coordination à Kourou (Octobre et Juin). -Présence aux regroupements de bassin de l'année. -Disponibilité pour les formations académiques en lien avec les besoins.
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> -Une lettre de mission et un mémo encadreront les missions du coordonateur. -La mission s'étend sur une année scolaire reconductible sur décision de l'inspecteur. -Un rapport d'activité est à fournir en Juin.
Rémunération	-18H de vacations au titre des organisations et animations des trois regroupements de bassin annuels.
Date de prise de fonction	- 28 août 2017.
Modalité de candidature	-Fiche de renseignements (en annexe) à transmettre par voie électronique pour le 27 juin 2017 à l'IA-IPR EVS : Thierry.vincent@ac-guyane (Copie au CMI : perrinechambaud@ac-guyane.fr)
Modalité de sélection	-Examen du dossier et entretien éventuel avec l'IA-IPR EVS entre le 27 juin et 07 juillet 2017.

FICHE DE RENSEIGNEMENT
Coordinateur de bassin - DOCUMENTATION

Inspection Pédagogique
Etablissements et vie scolaire
Académie de Guyane

1 – IDENTITE

Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :	

2 – DIPLOMES UNIVERSITAIRES ET ANNEE D'OBTENTION

--

3 – PARCOURS PROFESSIONNEL

--

4 – MODALITES ET ANNEE DE RECRUTEMENT EN TANT QUE PROFESSEUR DOCUMENTALISTE

--

5 – AFFECTATIONS

Etablissement d'affectation :	
Bassin :	
Date d'affectation dans l'établissement :	
Précédentes affectations :	

6 – SITUATION ADMINISTRATIVE

Corps :	
Echelon :	
Note administrative :	
Note pédagogique :	
Date de la dernière inspection et nom de l'inspecteur :	

7 – EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DANS LA FONCTION ET MOTIVATIONS

--

AVIS DE L'INSPECTEUR

--